



CSTBat Service Procédés de traitement des eaux

Dernière mise à jour : le 8 février 2015 par CSTB

Délivré par :

CSTB (certification)

accréditation n° 5-0010

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur <https://www.cofrac.fr>

Ce signe ne bénéficie pas de la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Domaine d'application :

Services offerts par les artisans du bâtiment Procédés de traitement des eaux (contenant plusieurs familles : maintenance d'adoucisseurs (collectifs, et/ou professionnels, et/ou unifamiliaux, et/ou multifamiliaux) désinfections des réseaux)

Domaine d'application détaillé, portée du signe :

Critères de confiance :

Contrôles de la qualité des travaux	Pas d'audit
Prise en compte de la satisfaction client	non
Suivi annuel des titulaires de la marque	non
Contrôle de la qualité des services associés	Pas de contrôle
Suivi annuel de la qualité des services associés	non
Service associés : prise en compte de la satisfaction client	non
Vérification des assurances requises par l'activité concernée	non
Vérification annuelle des assurances	non

Vérification de l'existence légale du professionnel	non
Vérification annuelle de l'existence légale du professionnel	non
Traitements des réclamations ou recours formulés auprès de l'organisme	Pas de procédure relative aux réclamations

Caractéristiques détaillées :

Famille de signe	Travaux
Type de maître d'ouvrage	Une entreprise
Cadre de référence	Article L.115-27 de la loi 94-442 du 3 juin 1994 (définissant la certification des services) pour les traitements des eaux : circulaire du 27 mai 1987, circulaire du 7 mai 1990, décret 89-3 du 3 janvier 1989 modifié par le décret 90-330 du 5 avril 1990, par le décret 91-257 du 7 mars 1991 et par le décret 95-363 du 5 avril 1995
Dossier	Lettre de demande (2 modèles : demande de pré-audit demande de certification pour les procédés faisant l'objet d'Avis Technique). La demande de certificat est faite conjointement à la demande de l'Avis Technique pour les applicateurs titulaires ou indépendamment pour les applicateurs non titulaires. Pour les agences et les établissements codemandeurs, chaque entité doit faire sa propre demande de certificat
Audit	Instruction de la demande : 1 audit au siège de la société pour le contrôle de fonctionnement + 3 visites d'installation, avec prélèvements et analyses (visites choisies par l'auditeur dans la liste fournie de tous les sites pour lesquels la mise en oeuvre d'un ou plusieurs procédés sous Avis Technique est revendiquée). Aussi, le nombre de contrôles de fonctionnement et le nombre de visites d'installations en service varie selon le nombre d'agences (si la société possède plusieurs agences prestataires) ou d'établissements à certifier (dans le cas de certification collectives pouvant aller jusqu'à 10 établissements max.)

Modalités de décision d'attribution	Comité de Certification du CSTB composé de représentants des consommateurs, des utilisateurs, des prescripteurs, des industriels, des organismes certificateurs, des experts ou personnalités qualifiées, des comités d'évaluation et des administrations
Durée de validité (en mois)	15
Modalités de suivi	La liste des installations couvertes par la certification doit être fournie chaque année par les titulaires. Le suivi annuel est effectué pour chaque famille de procédés, il comprend : 1 audit au siège de la société pour le contrôle de fonctionnement + 1 visite d'une installation, choisie par l'auditeur dans la liste fournie, avec prélèvements et analyses. Les audits peuvent être inopinés. L'examen porte sur : la conformité des procédés en service au certificat et aux Exigences Techniques l'application du système de contrôle de fonctionnement le marquage (vérification des notices et documents publicitaires) tout autre point précisé dans les Exigences Techniques (Le nombre de contrôles de fonctionnement et le nombre de visites d'installations en service varie selon le nombre d'agences ou d'établissements à certifier)
Périodicité du suivi (en mois)	12

@ Agence Qualité Construction 2019.

1001signes.qualiteconstruction.com